

Business et bien-être, la formule gagnante du Parc Éco-Normandie

» En augmentant sa capacité d'accueil pour les entreprises, le Parc Éco-Normandie confirme son attractivité notamment auprès d'activités innovantes ou de pointe, à deux pas des grands donneurs d'ordre de l'estuaire de la Seine et au cœur d'un espace naturel unique.

Lancés en septembre 2017, les travaux d'aménagement révèlent déjà le futur découpage des 34 nouveaux hectares du Parc Éco-Normandie. Jusqu'à la livraison finale fin 2019, différents corps de métiers vont se succéder pour la réalisation des réseaux, des voiries puis l'aménagement des espaces verts. L'extension de la Zone d'Activités conserve une place importante à l'environnement, c'est l'une des particularités du Parc Éco-Normandie aussi Éco-logique qu'Éco-nomique, participant pleinement au succès de la commercialisation de ces parcelles, divisibles à la demande. Une cinquantaine de nouvelles entreprises rejoindront ainsi la trentaine déjà présentes sur le Parc, confortant sa vocation pluridisciplinaire : bureaux d'études, services à l'industrie, économie numérique, ingénierie, petites industries... Le Parc Éco-Normandie s'est naturellement imposé comme la « base arrière » de la Zone Industriale Portuaire. La société HISA Ingénierie, qui apporte son expertise dans les projets d'investissements des grands donneurs d'ordre de la région, a ainsi choisi d'implanter son siège social sur le Parc Éco-Normandie regroupant ses activités havraise et lillebonnaise, soit une soixantaine d'emplois.

D'autres entreprises déjà présentes sur le Parc Éco-Normandie y poursuivent leur croissance, à l'image de X-TRADE. Ce leader européen dans la conception, la fabrication et la commercialisation de panneaux de protection pour les environnements machines et de stockage

vient de créer une extension de 600 m² qui s'ajoute à ses 900 m² d'entrepôt. De quoi accompagner son développement et conforter l'emploi de sa quinzaine de collaborateurs.

DE NOUVELLES ACTIVITÉS ET IMPLANTATIONS ANNONCÉES

BIM&CO, naissance d'un leader mondial

Le groupe Trace, historiquement implanté sur le Parc et spécialiste de l'édition de logiciels pour l'industrie, l'énergie et le bâtiment, développe des technologies et un écosystème pour accompagner fabricants et entreprises de la construction dans la digitalisation des produits du bâtiment. « En créant un catalogue numérisé et multi-langues de l'ensemble des produits fabriqués dans le monde, BIM&CO vise le leadership mondial dans le nouveau monde de la maquette numérique », annonce Etienne Mullie, fondateur de la startup qui a reçu le Trophée de meilleur entrepreneur de l'Estuaire attribué par la CCI Seine Estuaire.



Etienne Mullie - BIM&CO



Anthony Simon - SASP

SASP fait le choix du Parc

Depuis 2002, l'entreprise SASP d'Anthony Simon offre une solution complète aux sites de production (raffinage, pétrochimie, papeterie...) dans le développement de systèmes informatiques, l'automatisme et les systèmes numériques de contrôle-commande, en France comme à l'international. L'activité de Recherche & Développement conduit à une nouvelle phase d'expansion et ainsi à son implantation sur le Parc Éco-Normandie, avec pour objectif de doubler ses effectifs d'ici 2020, soit plus d'une cinquantaine de collaborateurs. « Idéalement situé à proximité des clients de la zone industrielle, le Parc Éco-Normandie m'a aussi séduit par son espace et la qualité de vie au travail qu'il propose », indique Anthony Simon, lui aussi lauréat du Trophée de meilleur entrepreneur décerné par la CCI.

« Un Parc comme nulle part ailleurs »

PHASE 1

» Les entreprises qui ont choisi le Parc Éco-Normandie en sont les meilleures ambassadrices. Apprécié pour son environnement économique dynamique, propice aux synergies, comme pour la qualité de vie et de travail qu'il apporte à leurs collaborateurs, le Parc Éco-Normandie réunit tous les atouts pour réussir !

Né dans les années 1990, la dynamique de commercialisation du Parc Éco-Normandie s'est amplifiée ces dernières années. Les élus de Caux Estuaire ont alors fait le choix de lancer la phase 2 de l'aménagement du Parc Éco-Normandie avec le chantier actuel de viabilisation de parcelles supplémentaires destinées à accueillir de nouvelles entreprises et à faciliter le développement de celles déjà implantées.

Plébiscité pour son accessibilité qui le situe idéalement au carrefour des autoroutes A13 et A29 comme à moins de 10 minutes de la Zone Industrielle et Portuaire du Havre, le Parc Éco-Normandie l'est aussi pour la qualité de son cadre de vie : depuis sa conception, il conjugue exemplarité écologique et exigence paysagère. En effet,



l'aménagement de la Zone d'Activités conserve une place importante aux espaces naturels avec des mares et des bassins, 7 hectares d'espaces verts en gestion différenciée, intégrant par exemple 2 500 m² de vergers, près de 650 arbres plantés sur des talus, rappelant l'esprit clos-masure du territoire.

Déjeuner d'affaire ou pique-nique ?

Parce qu'il a réussi à combiner l'efficacité d'une Zone d'Activités et un cadre de vie empreint de sérénité, le Parc Éco-Normandie séduit autant les salariés que les promeneurs qui pourront continuer à utiliser le site comme destination de promenade et de détente, 2,9 km de cheminements étant réservés aux modes doux. Le réaménagement du chemin de randonnée et la mise en place d'un sentier d'interprétation du paysage vont encore renforcer la double vocation business et loisirs. Liant espaces de travail et de vie, le Parc Éco-Normandie est perçu par les chefs d'entreprises comme propice à la créativité et à la performance de leurs collaborateurs. Il offre en effet une respiration qui contribue à attirer, motiver et conserver les salariés des entreprises du Parc.



Les entrepreneurs déclarent d'ailleurs également apprécier la mitoyenneté avec le Château et le parc de Gromesnil. Le site, qui est à la fois un repère majeur du tourisme, de la culture et de l'environnement de Caux Estuaire, représente pour les professionnels un autre avantage : celui de pouvoir bénéficier tout au long de l'année d'espaces de séminaires adaptés à chacun de leurs besoins. Riche d'un patrimoine naturel et historique indéniable, le Château de Gromesnil est l'atout patrimonial du Parc Éco-Normandie.



Un écosystème propice aux affaires

Forte de son positionnement généraliste, la Zone d'Activités accueille aujourd'hui des activités innovantes dans les domaines du numérique, de l'ingénierie et des services aux industries. Cette proximité de compétences et l'état d'esprit « campus » qui règne sur le Parc Éco-Normandie favorisent l'enrichissement mutuel et l'émergence d'un écosystème favorable aux échanges et au développement d'activités. La mise à disposition des infrastructures et technologies les plus modernes et efficaces n'est d'ailleurs pas étrangère à la naissance de synergies : la présence d'un Data Center green unique en son genre est l'une des caractéristiques technologiques marquantes du Parc Éco-Normandie qui propose et proposera entre autres la fibre optique Très Haut Débit, un relais wifi ou encore une borne pour le rechargement des véhicules électriques.

Les nombreux services et équipements indispensables au bien-être des salariés, à moins de 3 minutes, et parfois au sein même de la zone, rendent les entreprises du Parc Éco-Normandie attractives pour leurs collaborateurs actuels ou futurs. Présente sur le Parc, la crèche inter-entreprises People & Baby répond par exemple au besoin d'accueil des enfants de salariés. De même, l'établissement Forme & Sport réserve des activités sportives et une restauration, bienvenues

durant la pause méridienne. Enfin, la proximité avec le centre de Saint-Romain-de-Colbosc permet aux salariés de profiter des commerces et de l'offre culturelle, de loisirs ou encore de santé. Les entreprises et leurs collaborateurs ont tout à portée de main pour se sentir bien et gérer leur quotidien.



1 000 emplois attendus

Les travaux engagés pour la deuxième phase d'aménagement de la Zone d'Activités du Parc Éco-Normandie confortent les ingrédients qui en ont fait son succès et continuent de lui insuffler l'énergie positive si particulière qui lui est reconnue.

Dotée d'un budget de 8,8 millions d'euros financés par Caux Estuaire maître d'ouvrage, et le reste par la Région Normandie, l'État, le Département et l'ADEME, la phase d'extension en cours prévoit la commercialisation de 22 nouveaux hectares, soit une cinquantaine



À chantier ambitieux, visite exceptionnelle. Le 9 juin à 11h, le rendez-vous proposé par la Communauté de Communes permettra de découvrir ce lieu singulier, de prendre la mesure des travaux engagés et de comprendre comment Caux Estuaire réussit à concilier les usages. Parce que l'on n'a pas tous les jours l'occasion de mettre les pieds sur un chantier, par nature interdit au public, ce rendez-vous est l'occasion rêvée de se mettre dans la peau d'un chef de chantier ou d'un urbaniste.

Réservation : caux-estuaire.fr

de parcelles et autant d'entreprises attendues. Grâce à une fiscalité attractive et au dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise mis en place par Caux Estuaire, les entrepreneurs trouvent un environnement propice à leurs investissements et à leur développement. Ils bénéficient également d'une écoute professionnelle lors de l'examen de leurs projets et des conseils d'un interlocuteur unique qui les accompagne à chaque étape de leur projet d'implantation.

Plus d'informations sur parceco-normandie.fr

Dans les pas de nos ancêtres

» Dans le cadre de l'extension du Parc Éco-Normandie, des fouilles archéologiques lèvent le voile sur les traces d'occupation du site par nos ancêtres.

Depuis plusieurs semaines, une équipe d'archéologues explore une zone de 5,5 hectares avant l'accueil de nouvelles entreprises. Avec minutie, leurs fouilles révèlent petit à petit ce qu'une première phase de sondages laissait entrevoir : le Parc abrite depuis bien longtemps des activités humaines, d'habitations mais aussi de production agricole ou artisanale.

En septembre 2016, la Direction Régionale des Affaires Culturelles confiait un diagnostic archéologique à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Quelque 3,5 hectares répartis sur les 35 hectares de l'emprise font alors l'objet de sondages qui révèlent des traces de bâtiments anciens ainsi que des fragments de poteries, tuiles, silex... Leur densité sur certaines zones justifie la campagne de fouilles actuelle.



De - 6000 ans jusqu'au 2^{ème} siècle de notre ère

Les investigations sont menées sur 5,5 hectares répartis en 5 zones de recherche. L'histoire de ce secteur va se trouver enrichie au fil des découvertes. Les traces les plus anciennes remontent à l'époque néolithique (de -6 000 à -2 000). L'occupation se poursuit à l'époque gallo-romaine : les archéologues supposent la présence d'un habitat et des traces d'incinérations funéraires ont aussi été trouvées. Le site nous apprend que de petites fermes d'époque gauloise étaient présentes, proches du modèle de clos-masure encore répandu dans notre région. « Deux fossés parallèles dessinant un enclos arboré font supposer une occupation agricole composée de bâtiments sur poteaux plantés, les fossés concentrant les traces mobilières comme les morceaux de vaisselle, les restes de charbon de bois », confirme David Breton, archéologue à l'INRAP, en charge des fouilles du site. Des bâtiments de stockage sont aussi envisagés, formant un schéma classique de ferme agricole de la fin du 2^{ème} siècle ou du 1^{er} siècle avant notre ère.

Déjà une zone d'échanges économiques

De premiers enseignements confirment que notre région était déjà propice aux échanges. « À côté de céramiques locales, on en décèle provenant d'autres régions gauloises ainsi que des objets métalliques dont certains ont été produits sur place », témoigne David Breton. Plus généralement, cette observation minutieuse du secteur permet de mieux comprendre le fonctionnement de petites unités agricoles



juste avant la conquête par César, dans une époque troublée, où l'agriculture se développait pour nourrir les armées et répondre à l'expansion des cités.

Les fouilles ne touchent que quelques zones isolées de la phase d'extension du Parc Éco-Normandie, le reste de la Zone d'Activités étant libéré de la contrainte archéologique et pouvant ainsi être commercialisé pour l'implantation de nouvelles sociétés. Des relevés, des sondages, des photographies ou des prélèvements ont été effectués et permettront durant la phase d'analyse, suite à la période de fouilles sur site, de reconstituer ou tout du moins d'interpréter la vie de ces époques. Au fur et à mesure de la réalisation des fouilles, les parcelles sont libérées permettant de finir l'aménagement des dernières portions de voirie de ces 5,5 hectares sur les 22 hectares commercialisés.